

STROBOSCOPIE

STROBOSCOPE TACHYMETRE DIGITAL

Réf : 351 043

I - PRINCIPE - DESCRIPTION

Ce stroboscope est une source de lumière à éclats particulièrement adaptée à l'observation et la mesure des mouvements périodiques.

L'appareil est muni de quatre boutons de commande :

- un interrupteur marche/arrêt "ON-OFF"
- un sélecteur de gammes
- un bouton de contrôle de la fréquence des éclats
- un bouton de réglage fin de la fréquence des éclats
- un afficheur (4 chiffres) du nombre d'éclats/mn.
- une prise secteur 2 P + T

II - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Alimentation 220 V, 50 Hz \pm 10 %
- Lampe xénon 40 joules
- Gamme de fréquence des éclats :
 - . 100 à 1000 éclats/mn
 - . 1000 à 10 000 éclats/mn.
- Précision de l'affichage : \pm 1 éclat de 100 à 5 000 éclats/mn
- Précision de l'affichage : \pm 0,05 % plus de 5000 éclats/mn
- Dimensions : 210 x 120 x 120 mm
- masse : 1 kg environ

III - MISE EN SERVICE

- Connectez le câble alimentation sur le stroboscope et sur le réseau 220 V.
- Mettez l'interrupteur sur "ON".
- Orientez l'appareil vers le mouvement à immobiliser.
- Tourner lentement le bouton de fréquence en partant de la position maximale jusqu'à ce qu'une image fixe apparaisse.
A la première image fixe et unique rencontrée, lisez sur l'afficheur la fréquence du mouvement observé;

A partir de l'image fixe, une légère modification de la position du bouton de réglable fin dans l'un ou l'autre sens permet une observation dynamique, par création d'un mouvement apparent lent.

Remarque :

Durée d'utilisation :

- en dessous de 3 000 éclats/mn : 30 Mn
- au dessus de 3 500 éclats/min : 5 mn

Pour une utilisation d'une durée supérieure à celles indiquées ci-dessus, nous vous conseillons d'effectuer une période de refroidissement (environ 10 minutes), afin d'éviter d'endommager l'appareil par surchauffe.

IV - ENTRETIEN - MAINTENANCE

- Appareil garanti 2 ans
- Pour tous réglages, réparations, pièces concernant ce stroboscope, pendant ou après la garantie, adressez vous à :

JEULIN S.A.V.
BP 1900
27019 EVREUX CEDEX
FRANCE